



Paris, le 7 janvier 2021, 17h35

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS  
CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 58 087 titres Rubis
- 835 184 €

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2020, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 196 702 titres, pour un montant de 7 146 787 € (1 513 transactions)
- À la vente, 174 989 titres, pour un montant de 6 328 436 € (1 351 transactions)

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 39 424 titres Rubis
  - 1 526 271 €
2. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, il a été négocié un total de :
  - À l'achat, 218 698 titres, pour un montant de 10 052 099 € (1 734 transactions)
  - À la vente, 204 062 titres, pour un montant de 9 426 538 € (1 546 transactions)
3. Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 36 128 titres Rubis
  - 1 487 705 €

---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95